

# Procedure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2022/2595(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Normes techniques de réglementation pour déterminer les expositions indirectes de contrats dérivés en ce qui concerne les grands risques	
Complétant <a href="#">2011/0202(COD)</a>	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.04 Banques et crédit	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ECON</b> <a href="#">Affaires économiques et monétaires</a>		

Evénements clés			
10/03/2022	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2022)01377</a>	
10/03/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
23/03/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/06/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/2595(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/08572

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2022)01377</a>	10/03/2022	EC